

Compte-rendu du Conseil d'école EEPU La Sablonnaie

Nort sur Erdre le jeudi 12 novembre 2020 à 18h30 en visioconférence

En raison de la connexion informatique parfois fragile, tous les invités n'ont pas pu participer pleinement au conseil. Néanmoins, étaient présents au moins partiellement :

Pour l'équipe enseignante :

M Lebreton (directeur), M Tétrel (DDEN), Mme Raffré (RASED), Mme Auray (CM2c), M Poissonneau (CM2e), Mme Le Bars (CM1a), M Lamblin (CM1b), M Sanz-Aparicio (CM1c), M Bouldé (CE2a), Mme Gerzé (CE2b), Mme Leroy (CE2c), Mme Jehanno (CE2b/CPa), Mme Filleul (CE1/CE2), Mme De Lapasse (CE1a), Mme Masson (CE1b), Mme Fantuzzi (CE1c), Mme Oheix (CPa), Mme Ledoux (CPb) et Mme Labarre (CPc).

Pour la Mairie :

M Dauvé (Maire), Mme Guéron (adjointe au maire chargée des services scolaires), Mme Allain (Responsable du pôle éducatif de la mairie)

Pour l'APMS :

Mme Kuneben, M Guillemot, Mme Boulay et Mme Bedouin

Pour la FCPE :

Mme Chalain, Mme Gimeno, Mme Le Déhévat et M Aubron

Excusés :

M Turban (Inspecteur de l'Education Nationale) ainsi que M Jehannin (CM2a), Mme Marquet (CM2b) et Mme Blaize (CM2d) absents pour participation au conseil école-collège qui avait lieu en même temps.

Fonctionnement :

Point sur les effectifs et présentation des équipes

L'école élémentaire compte aujourd'hui 430 élèves. L'an dernier à la même époque, nous étions à 456. Le ratio entre les CM2 (111) qui vont partir et les futurs CP (67) laisse à craindre une fermeture de classe pour la rentrée 2021.

2017/2018 73,21% des CM2 sortants avaient fait toute leur élémentaire à la Sablonnaie

2019/2020 65,22 % seulement. L'importance de l'apport de la maternelle se réduit donc.

Répartition par classe 2020-2021	
CP	23
CP	24
CP	24
CE1	24
CE1/CE2 - 12/12	24
CE1	24
CE1	25
CE2	25
CE2	25
CE2	24
CM1	25
CM1	26
CM1	26
CM2	23
CM2	22
CM2	23
CM2	22
CM2	21
TOTAL	430

Répartition par niveau 2020-2021	
CYCLE II	242
CP	71
CE1	85
CE2	86
CYCLE III	188
CM1	77
CM2	111
TOTAL	430

Les 12 élèves d'ULIS (Unités locales pour l'inclusion scolaire) sont à la fois dans la classe ULIS et à la fois dans les classes où ils sont intégrés.

Mme Jehanno complète les postes de Mme Oheix et Mme Gerzé. Elle est en surnuméraire à l'école le vendredi après-midi.

Mme Gillot est titulaire remplaçante.

Mme Ory et Mme Tariot assurent l'aide à la direction alternativement.

Cette année, nous n'aurons pas d'assistante d'anglais. Un appel à service civique a été fait mais il n'y a pas de candidat pour l'instant.

- **Résultats des élections des représentants de parents d'élèves**

Question FCPE : Concernant l'organisation des élections : pourquoi n'y-a-t-il pas eu de commission électorale pour organiser les élections ? (date de remise des listes des membres, organisation de la mise sous pli, du dépouillement, présentation des associations lors des réunions de rentrée...).

Du fait de la crise du Coronavirus, l'organisation a été perturbée. Pour limiter les brassages, les fédérations et associations n'ont pu participer aux réunions de rentrée des classes. Ces dernières se sont d'ailleurs faites en demi-classe. Si un représentant des associations était présent car parent de la classe, il pouvait présenter son association, sinon, c'était à l'enseignant de le faire.

En raison de l'emploi du temps très contraint en particulier pour la mise sous pli, les choses se sont fixées d'elles-mêmes et la commission électorale n'avait que peu de sens. Elle aurait eu lieu en même temps que les assemblées générales des associations. Le directeur de l'élémentaire et la directrice de la maternelle ont donc participé à toutes les assemblées générales et ont ainsi donné les informations nécessaires.

Il y avait : 692 inscrits 323 votants 297 votes exprimés

26 votes blancs ou nuls

Soit une participation de 46,68% (an dernier : 40,87%)

Sur les 19 sièges, 18 ont été pourvus. Ce qui donne une attribution de 9 sièges pour la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) du Marais et de la Sablonnaie et 10 sièges pour l'A.P.M.S. (Association des Parents d'élèves du Marais et de la Sablonnaie).

La liste FCPE n'ayant pas assez de candidats, le poste restant a été attribué par un tirage au sort parmi 11 parents volontaires.

- **Rôle et composition du conseil d'école**

Sont titulaires pour le conseil d'école :

- M. Le Maire
- L'adjoint aux affaires scolaires et / ou un autre élu du conseil municipal
- L'IEN
- Le directeur (ou directrice) de l'école
- Tous les enseignants exerçant dans l'école
- Un représentant du RASED
- Les parents élus titulaires
- Les parents suppléants (si absence de titulaire)

A ces titulaires, peuvent s'ajouter des professionnels invités pour leur expertise.

Le conseil d'école est :

Une instance de décision : Vote du règlement intérieur
Adoption du projet d'école

Une instance de consultation : Modification importante quant à la vie de l'élève

Une instance d'information : Les projets pédagogiques
Le budget de l'école
L'organisation pour les enfants à besoins particuliers
La protection et la sécurité des élèves. Le PPMS se scinde dorénavant en deux : PPMS risques majeurs et PPMS menaces majeures). Il y aura 2 ou 3 exercices à faire cette année.
Les travaux sur l'école
Le fonctionnement du périscolaire et de la cantine

Le RASED

Cette année il est composé de 4 personnes :

- 2 enseignants spécialisés à dominante pédagogique = Maitre E
- 1 enseignant spécialisé à dominante relationnelle = Maitre G
- 1 psychologue de l'éducation nationale

Le personnel du RASED fait partie de l'équipe pédagogique de chaque école. Ils assistent au Conseil de Cycle par rapport aux enfants en difficulté et aux différentes réunions. Ils agissent en concertation avec les enseignants.

Le secteur d'intervention du RASED est de 8 communes (Nort-sur-Erdre, Casson, Petit-mars, Trans-sur-Erdre, Joué-sur-Erdre, Les Touches, Grandchamps-des-Fontaines et Treillières) sur 12 écoles.

La mission du RASED est :

- La prévention en amont des difficultés
- La remédiation quand les difficultés sont avérées
- L'aide indirecte aux élèves via le lien fait avec les enseignants, les familles et les partenaires extérieurs.
- Le Pôle ressource de la circonscription Orvault – Nort-sur-Erdre.

Le RASED a plusieurs modalités d'intervention :

- Des observations
- Des séances en groupe ou en individuel
- Des suivis d'élèves
- Des entretiens famille, élèves, enseignants.
- Des bilans pédagogiques ou psychologiques.

L'intervention du RASED se fait via la rédaction d'une demande émanant des enseignants mais peut aussi être rédigée à la demande des familles ou de la MDPH.

Bilan de l'action du RASED en 2019-2020

269 interventions Rased sur toute l'antenne (210 en 2018-2019)

Bilan de l'action à l'école de La Sablonnaie à Nort :

- Nombre de situations prises en charge assez stable : 58 élèves pris en charge sur l'école soit environ 13 % des élèves inscrits (52 en 2018/19)
- Prévention :

Prévention aide pédagogique : le « coup de pouce lecture CE1 » a concerné 3 groupes soit 13 élèves du 8/11/19 au 17/01/20
- EE et ESS : Participation à 30 Equipes éducatives ou Equipe de Suivi de Scolarisation (dossiers MDPH)
- Participation aux conseils de cycles concernant les élèves en difficulté et le passage de classe à classe.
- Participation au premier conseil d'école.

-Le dispositif Ulis

Enfants ayant un dossier MDPH

12 élèves du CP au CM2 dans leur classe d'âge ou âge N-1

Un projet pédagogique défini avec l'enseignant de la classe de référence, des temps en classe et d'autres en ULIS ainsi que des prises en charge extérieures.

Des emplois du temps individuels et donc une AVS collective, Magali Duret, pour aider les élèves

-Les AESH

3 AESH interviennent individuellement pour des enfants reconnus par la MDPH mais ne faisant pas partie du dispositif ULIS. On parle alors d'aide humaine individuelle ou mutualisée.

-Vote du règlement intérieur :

Deux avenants sont proposés :

- « En raison de la crise Covid-19, les jouets personnels sont temporairement interdits»
- Changement d'horaires pour les CM2.

Sur 30 présents votants.

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 3

- Protocole sanitaire et fonctionnement dans le cadre de la crise

Question APMS : Comment s'organisent les temps scolaires dans le contexte sanitaire, quelles sont les adaptations faites et comment est ce vécu par les professionnels ?

Questions FCPE : Clarification du protocole sanitaire et des règles en cas de « cas contact » notamment, avec les évolutions au niveau national : Qu'en est-il du protocole sanitaire actuel ? Il nous semble que celui signé à la rentrée par les parents est obsolète. Quelles sont les difficultés majeures rencontrées par les équipes pédagogiques depuis la rentrée et la mise en place de ce nouveau protocole ? Constatez-vous des changements notables dans les relations avec les parents ? Dans les relations avec les élèves ?

Le protocole sanitaire en vigueur actuellement date du 30 octobre 2020. Il est en constante évolution et est imposé aux écoles. Outre les gestes barrières qui continuent à être de rigueur, la nouveauté vient du port du masque qui devient obligatoire aussi pour les élèves de l'élémentaire. Il est demandé à chacun d'avoir 2 masques par jour ainsi que 2 pochettes pour les ranger. Le lavage des mains est renforcé ainsi que le nettoyage des surfaces et l'aération des locaux. La réponse à la question sur le lavage des mains sera apportée lors d'un des prochains points.

Les entrées/sorties ainsi que les récréations sont organisées par niveaux. L'usage de la salle informatique, de la BCD, de la salle polyvalente ainsi que les salles de sport sont possibles dans la contrainte d'un nettoyage et d'une aération réguliers.

En dehors de la perte de temps liée aux multiples lavages de mains, les cours sont assurés normalement. En cas de décroisement, ce sont les professeurs qui se déplacent.

La pédagogie différenciée reste le maître mot dans l'enseignement. La difficulté pour les professeurs est de faire face à des injonctions qui changent trop souvent et trop vite et qui ne nous sont pas forcément communiquées par voie hiérarchique en amont des médias. En revanche, il faut saluer les élèves qui jouent vraiment le jeu (masques, lavage des mains...). Un remerciement important aussi à la mairie dont les services ont dû aussi s'adapter très vite à des contraintes parfois changeantes.

Question FCPE : Etat des lieux des élèves potentiellement décrocheurs : les enseignants ont-ils constaté une accentuation des difficultés de certains élèves due au confinement ? ou un niveau moyen/global plus faible chez les élèves ? Ou toute autre constatation utile à prendre en compte en cas de reconfinement / déconfinement ?

En matière de résultats, il est difficile d'évaluer l'impact sur les élèves de la Sablonnaie. En revanche les résultats nationaux sont plus parlant (voir la partie sur les évaluations CP-CE1).

L'impression qui en ressort, pour les enseignants, néanmoins, est que les élèves ont continué à apprendre pendant le confinement mais il est évident que l'école à distance ne permet pas d'apprendre tout ce que l'on aurait appris en classe, dans le collectif et en présence de l'enseignant. Les élèves fragiles ont vu leurs difficultés se confirmer ou s'accroître notamment ceux dont les familles avaient du mal à garder le lien avec l'école. Les enseignants poursuivent et renforcent donc leur travail auprès de ces élèves.

Questions APMS : Certains parents ont des enfants dans différents niveaux et doivent donc être présents à 2 portillons en « même temps ». Est-il possible que ces enfants sortent par le même portillon ? Ou est-il prévu une sécurisation pour la sortie pour des CM2, parking « Diff'Info » et boulevard afin de permettre aux CM2 de descendre plus en sécurité (voitures reculant sur le parking, forte circulation sur le boulevard et croisement des personnes montant et descendant) ?

Question FCPE : si le dispositif d'accueil des enfants (différentes entrées et sorties) est poursuivi jusqu'à la fin de l'année, est-il envisageable de proposer des panneaux de communications mobiles afin de pouvoir communiquer avec les parents ?

Les CE1 entrent et sortent par le portillon de l'entrée principale, les CM1 par la grande grille, les CP par le portail qui donne sur la cour ALSH et les CE2 par l'entrée cantine. Dorénavant, les CM2 ne rentreront plus par le portail de l'AJICO mais par l'entrée de la salle polyvalente, rue des écoles. Un affichage mobile peut être envisagé.

Le protocole ainsi que les fiches réflexes sur « que faire en cas de cas Covid... » sont sur le site de l'école.

Il est rappelé aux parents qu'un enfant qui présente des symptômes évoquant le virus ne doit pas aller à l'école. La température de chaque enfant doit être prise chaque matin.

Perspectives d'évolution pour la liaison école parents

Questions FCPE : Au regard des annulations des diverses instances de concertation du début d'année (conseil d'école, réunion cantine, réunion transport...) et en prévision des fluctuations de la situation sanitaire, est-il envisageable d'anticiper les éventuelles restrictions de regroupement pour que les prochaines instances soient maintenues (même en visio-conférence). Etant donné que la réunion de rentrée à l'attention des parents des enfants entrant en CP a été annulée (et dans le cadre de laquelle une visite des locaux est habituellement proposée), serait-ce possible d'envisager d'ici la fin de l'année des visites en petits groupes à l'attention des parents concernés qui ne connaissent pas encore l'école élémentaire ?

La visite de l'école par les parents de CP est reportée sine die en attendant un allègement du protocole. Une vidéo de l'école pourrait être envisagée.

La difficulté d'avoir une salle de taille suffisante qui respecte le protocole sanitaire fait que les prochains conseils d'école se feront peut-être eux aussi en visioconférence. Il est impossible actuellement d'anticiper de nouvelles éventuelles restrictions.

- **Information sur le fonctionnement et l'organisation des temps périscolaires**

Question des parents d'élèves :

Comment s'organisent les temps périscolaires dans le contexte sanitaire, quelles sont les adaptations faites et comment est ce vécu par les professionnels ?

Les enfants sont accueillis dans les locaux des petits sablés, avant et après la classe de 7h30 à 8h50 et de 17h à 19h. Du fait des nouveaux protocoles sanitaires, l'équipe a revu l'organisation de l'espace d'accueil des enfants. Les CP-CE1 sont accueillis dans la salle d'accueil et la salle bricolage et les CE2-CM1-CM2 dans la salle en face du portillon vert et dans la salle polyvalente. 6 animateurs encadrent les enfants. Ils sont en moyenne 85 le matin et 65 le soir.

Concernant le temps du midi, il se déroule de 12h à 14h et maintenant de 11h30 à 13h30 pour les Cm2. Les enfants sont repartis par zone pour le temps de jeux et rentrent au self par classe. Ils déjeunent avec leurs camarades de classe. Ils sont en moyenne 400 enfants, encadrés par 16 intervenants. Des agents d'entretien et de restauration sont positionnés en renfort pour assurer la désinfection des tables entre chaque utilisation, distribuer le pain et les couverts.

Le mercredi, les enfants sont accueillis dans les mêmes locaux de 7h30 à 18h30. Les groupes et les zones de jeux sont les mêmes que pour le périscolaire, les enfants peuvent quand même utiliser davantage d'espaces de cour et profiter de sorties extérieures. Ils sont en moyenne 35 en maternelle et 45 en élémentaire.

Une information complète sur les nouvelles mesures prises dans les services municipaux a été adressée à toutes les familles cette semaine (voir pièce jointe).

Questions des parents d'élèves :

L'expérience de la table 0 déchets est-elle maintenue ?

Non, l'équipe d'encadrement et de restauration se consacre principalement au renforcement des mesures sanitaires.

Y a-t-il des quantités suffisantes pour les derniers à passer au self ?

Une erreur de grammage a en effet été constaté une journée (haricots verts/pommes de terre) ce problème a aussitôt été remonté au prestataire. Depuis cet incident, nous restons vigilants sur ce point

Au regard des annulations des diverses instances de concertation (commission repas) est-il envisageable d'anticiper les éventuelles restrictions de regroupement pour que les prochaines instances soient maintenues (même en visioconférence) ?

L'anticipation est difficile, lorsque de nouvelles restrictions nous parviennent, les agents mobilisent leurs temps à réinventer une nouvelle organisation en concertation avec les écoles, et à redéployer les ressources (locaux, temps d'encadrement, d'entretien...) ce travail se fait au dépend des projets et instances habituelles. Nous avons bien noté une attente sur la commission repas, elle sera organisée dès que possible avec le prestataire.

Serait-il possible de connaître et voir le fonctionnement de la cantine en imaginant par exemple une visite des restaurants scolaires ?

Il est malheureusement impossible de faire entrer les parents dans les structures en fonctionnement. Une visite pourrait éventuellement s'envisager lorsqu'une commission cantine aura lieu.

Plusieurs parents nous ont signalé des irritations persistantes des mains de leurs enfants dus à l'utilisation du savon de l'école. Serait-il envisageable de proposer du savon plus doux pour les mains des enfants ?

Le savon utilisé actuellement dans les écoles est un savon en mousse conçu pour un lavage fréquent des mains écolabellisé et au PH neutre.

La sècheresse cutanée et les irritations qu'ont les enfants, survient surtout de la fréquence de lavage des mains. 3 facteurs aggravent la sècheresse cutanée et les irritations :

- Y a-t-il un rinçage suffisant des mains suite au savonnage ?
- Le frottement du papier essuie main sur la peau. Il faut que les enfants se tamponnent correctement les mains et non se les frotte. La peau doit être bien sèche. Des mains restant humides est un facteur aggravant.
- La dureté de l'eau. Nous avons une eau très calcaire à Nort sur Erdre. Cette dureté de l'eau contribue fortement au dessèchement de la peau et aggrave les problèmes d'eczéma.

Effectivement le flacon de savon dans les poches n'est pas l'idéal mais pour les cas sévères, les familles n'ont pas le choix. C'est des savons spécifiques en pharmacie qu'il faut et le milieu professionnel de l'hygiène ne sait pas faire.

Où en est la proposition d'expérimenter un système de filtration de l'eau ?

Les services techniques étudient la possibilité et la pertinence d'un filtre sur les arrivées d'eau directement.

- **Sécurité à l'école : PPMS, alerte incendie**

Le plan particulier de mise en sureté se décline en deux parties : risque majeur ou attentat intrusion. Il faut en faire deux dans l'année dont un attentat intrusion. Un premier exercice aura lieu avant Noël. Comme les alertes « incendie » (3 par an), ces exercices développent des réflexes de sécurité et la culture du risque chez les enfants et les enseignants.

La commission de sécurité est passée le mercredi 9 septembre 2020 et a validé le protocole de l'école.

Budget et travaux :

- **Demandes d'investissement**

Voici les demandes formulées par ordre d'importance :

1. Fixation de tous les vidéoprojecteurs au plafond pour ne plus avoir de fils qui traînent dans les classes.
2. Equiper 2 autres classes de VPI.
3. Rénover le parc d'ordinateurs des fonds de classe.
4. Changer les rideaux du bâtiment B afin qu'ils soient réellement occultants.
5. Installer un deuxième panneau d'affichage à l'entrée de l'école (l'actuel ne suffit pas).
6. Avoir des tables pliables comme celles de la salle polyvalente pour pouvoir faire des ateliers d'arts plastiques mobiles.
7. Faire un ascenseur pour le bâtiment A.
8. Installer un réseau de haut-parleur dans les cours relié à un micro dans le bureau de direction.

L'équipe pédagogique souhaite qu'un plan d'investissement pluriannuel soit établi. Les deux premières demandes sont de réelles priorités dans la modernisation de l'école.

- **Travaux et investissements décidés par la mairie cette année.**

L'installation de l'ascenseur a du être reporté en 2021 du fait du confinement. Les travaux auront lieu aux vacances de printemps et été.

Pour cette fin d'année, il est prévu : l'installation des rideaux Bat B, le changement d'un poste informatique et d'un vidéoprojecteur pour une classe de Cm2 et l'installation du réseau haut-parleur.

L'ordinateur de la direction a aussi été remplacé.

Le nouveau photocopieur couleur de la salle des maîtres est bien arrivé comme prévu le 12 février.

Des cloisons ont été installées dans les toilettes.

- **Pédagogie**

- **Continuité pédagogique**

Question APMS : Dans le cas d'un enfant positif à la COVID19, qui à t il de prévu pour transmettre les leçons et cours aux enfants absents ?

Question FCPE : En cas de reconfinement, qu'est-il prévu en terme de suivi pédagogique pour les enfants et le suivi des élèves ? Comment sera décidé et organisé l'accueil des enfants de personnes considérées comme prioritaires ?

Dans le cas d'un enfant absent quelle que soit la raison, Covid ou pas, il est important qu'il puisse continuer à suivre le travail de sa classe.

Plusieurs solutions sont exploitées en fonction du cas :

- Les parents viennent chercher le travail de l'enfant à l'école.
- Un camarade qui n'habite pas loin transmet le travail à la famille.
- Le travail est envoyé par mail par l'enseignant

Dans le cas d'un reconfinement total ou qui nécessite à nouveau un travail en demi-classe, les modalités de travail reviendront à ce qui a été pratiqué lors du premier confinement (travail envoyé par mail, classes virtuelles, permanence à l'école...).

L'accueil des enfants de personnels prioritaires se fera dans la stricte observance du protocole sanitaire et en respectant la capacité d'accueil des écoles. Pour mémoire, lors du premier confinement, l'accueil sur le temps scolaire était fait sur la base du volontariat des enseignants et la capacité des 2 écoles avait contraint à n'accepter que les enfants dont les deux parents étaient personnels prioritaires.

- **Conseil d'élèves**

Un conseil de délégués va être instauré. Ceux-ci sont élus, titulaires et remplaçants, par leur classe en respectant la parité garçon/fille.

Ce conseil a pour vocation de permettre aux enfants de réfléchir à des pistes d'amélioration de leur quotidien au sein de l'école.

Il se réunira un vendredi après-midi par période et sera animé par le directeur et Mme Auray. Mme Jehanno remplacera Mme Auray dans sa classe sur ce temps-là.

Ce projet n'en est qu'à ses débuts. Pour l'instant, les CP n'en font pas partie car cela ne fait pas encore sens pour eux. Chaque classe avance à son rythme quant à l'élection de ses délégués.

Le protocole sanitaire ne nous permettrait pas pour l'instant de réunir ce conseil à cause du problème de brassage des élèves. Cela n'empêche pas les idées des élèves de germer au sein des classes en prévision de la mise en place du conseil.

- **Parcours artistique et culturel**

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2018/2019	Cinéma : la règle du jeu Musique	Incorruptibles Galerie sonore	Salon du livre	Cinéma : la règle du jeu Spectacle vivant de la CCEG Danse Hang'art	Cinéma : la règle du jeu Venue d'un auteur Visite du maquis de Saffré
2019/2020	Incorruptibles	Salon du livre	Spectacle CCEG	Hang'art Danse Cinéma : la règle du jeu	Cinéma : la règle du jeu Venue d'un auteur Visite du maquis de Saffré Musique
2020/2021	Salon du livre	Spectacle CCEG Incorruptibles	Cinéma : la règle du jeu Musique	Cinéma : la règle du jeu Hang'art	Cinéma : la règle du jeu Venue d'un auteur Visite du maquis de Saffré
2021/2022	Spectacle CCEG	Incorruptibles Musique	Salon du livre	Cinéma : la règle du jeu Hang'art	Cinéma : la règle du jeu Venue d'un auteur Visite du maquis de Saffré

Pour l'instant, la crise sanitaire nous amène à suspendre certains de ces différents projets.

- **Evaluations CP et CE1**

Elles ont eu lieu. Les résultats des premières évaluations ont été communiqués aux parents. Ils remontent anonymement à l'inspection académique.

Au niveau national, voici ce que nous dit le ministre, Jean-Michel Blanquer :

« De manière générale, les résultats, en baisse par rapport à 2019, démontrent très logiquement que, malgré les efforts de tous, les apprentissages des élèves – et plus particulièrement des plus fragiles d'entre eux – ont été affectés par la situation particulière qui a touché notre pays depuis mars dernier.

En classe de CP, les résultats sont, en français comme en mathématiques, en légère baisse, particulièrement sur les domaines travaillés en fin de grande section de maternelle. Cette baisse touche tous les secteurs d'enseignement, y compris le secteur privé, en mathématiques et en français. Les écarts entre le secteur hors éducation prioritaire et le secteur de l'éducation prioritaire, s'ils augmentent, sont cependant contenus au regard des circonstances : jamais cette augmentation des écarts ne dépasse deux points sauf dans deux domaines, « Connaître le nom des lettres et le son qu'elle produit » (+2,9 points) et « Reconnaître des lettres » (+2,8 points). Aussi pouvons-nous avoir confiance : la baisse des résultats étant à la hauteur de la hausse acquise en 2019, je ne doute pas que ce que nous avons gagné, nous pourrions le retrouver en situation normale d'enseignement.

En classe de CE1, les baisses sont plus sensibles. En français, alors que les performances étaient en hausse dans cinq des six domaines comparables en 2019, on observe en 2020 des baisses dans sept domaines sur huit. En mathématiques, en revanche, les performances sont comparables en moyenne entre 2019 et 2020, sauf pour les élèves les plus fragiles.

Plusieurs explications de cet écart peuvent être avancées : sans doute une partie des compétences acquises en mathématiques était-elle déjà installée avant la période de confinement, à l'inverse de celle en français ; sans doute encore les parents ont-ils pu davantage accompagner leurs enfants en mathématiques et en compréhension qu'en lecture et en écriture. Un tel constat confirme, s'il le fallait encore, le rôle capital du professeur, dont l'expertise dans l'apprentissage des fondamentaux de la lecture est irremplaçable.

La baisse dans les domaines évalués en français concerne tous les secteurs d'enseignement. En mathématiques, seul le secteur de l'éducation prioritaire connaît une baisse.

Là encore, se confirme un point que nous pressentions : les élèves issus des milieux les plus défavorisés ont été les plus touchés par les modifications, voire la prise de distance vis-à-vis de l'École qu'a entraînées le confinement.

En classe de sixième, les résultats sont très largement en hausse, en français de 6 points, en mathématiques, de 4 points. Tous les secteurs bénéficient de cette augmentation. Entre 2017 et 2020, les écarts entre les secteurs se sont réduits en français mais augmentent légèrement en mathématiques. L'on peut donc constater que, dans leur ensemble, le travail accompli a permis de compenser les inconvénients du confinement. Plusieurs explications peuvent être

avancées : les compétences évaluées en début de sixième concernent des compétences progressivement acquises et régulièrement mobilisées depuis le début du CM2. »

- **Education Physique et Sportive (EPS) : canoë, cross, piscine**

Canoë : deux cycles, un en début d'année et un en fin d'année. Maintenus.

Pas de cross, cette année.

Piscine : Les séances des CE1 viennent d'être interrompues en raison de la crise sanitaire. La gestion des piscines se fait au niveau de la circonscription et l'emploi du temps des structures avait été fixé pour l'année laissant peu de créneaux de libre. Les séances perdues ne seront donc probablement rattrapées. Le remplacement de la piscine par des séances d'autres activités n'est pas simple.

Port du masque : les enfants peuvent pratiquer du sport en extérieur sans masque dans la limite des 2m de distance entre enfants. Dans les lieux clos, le port du masque est recommandé. Dans les salles de sport, les activités nécessitant un contact sont à proscrire.

- **Médiathèque**

Question FCPE : Où en est-on des créneaux médiathèque ? Quels sont les créneaux attribués à chaque classe à l'élémentaire ?

Seules les classes de CP et de maternelle ont pu y aller pour l'exposition avant la fermeture de la médiathèque.

Les autres classes seront invitées à se faire connaître auprès de la médiathèque pour utiliser des créneaux lorsqu'il sera à nouveau possible d'y aller. Le protocole sanitaire est celui du ministère de la Culture pas celui de l'Education Nationale. La médiathèque fonctionnant actuellement en drive la mise en place de créneaux n'est actuellement plus possible. En revanche des sélections d'ouvrages peuvent être faites et prêtées aux classes en fonction de thématiques. A noter que le personnel de la médiathèque peut aussi intervenir dans les classes.

- **Classe transplantée**

La classe de découverte n'ayant pu avoir lieu l'an passé, un avoir avait été établi en juin pour un report cette année. Toutefois, la crise sanitaire nous amène à penser qu'elle n'aura pas lieu non plus cette fois-ci.

Agenda :

- Mardi 16 février 2021 – 2^{ème} conseil d'école ordinaire
- Jeudi 17 juin 2021 – 3^{ème} conseil d'école ordinaire